

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux du mois de juin, à seize heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à la Mairie de Royan sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

**Présents :**

M. Patrick MARENGO, Président, M. Philippe CAU (arrivée à 16h40), M. Jacques GUIARD, M. Denis MOALLIC, M. Gilbert THULEAU, membres élus

Mme Françoise BAUDE, M. Rolland BOIVENT, Mme Isabelle CHATEAU, membres nommés

**Absents excusés :**

Mme Christiane FOUCHER, Mme Hermine OSTROWSKI, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN

**Représentés :**

Mme Marie-Françoise BENOIT donne pouvoir à M. Gilbert THULEAU

M. Gilles CLABAUT donne pouvoir à M. Gérard MOALLIC

Madame Nadine DAVID (départ à 16h40) donne pouvoir à M. Philippe CAU

M. Claude DUCHÉ donne pouvoir à Mme Françoise BAUDE

Mme ISENDICK-MALTERRE (départ à 16h40) donne pouvoir à M. Rolland BOIVENT

Date des convocations : 14 juin 2023

*Membres en exercice :* 17

*Pour :* 13

*Membres présents :* 8

*Contre :* 0

*Nombre de votants :* 13

*Abstention :* 0

**N° 23-093**

**OBJET : SAAD- Modification du tableau des effectifs du SAAD annexé au budget primitif de l'exercice 2023**

Il est proposé de modifier comme suit le tableau des effectifs du SAAD annexé au budget primitif de l'exercice 2023 pour tenir compte des avancements de grade :

GRADES	CATÉGORIE	TEMPS DE TRAVAIL	NOMBRE DE POSTES	DATE D'EFFET
<b>AGENTS TITULAIRES</b>				
<u>Filière médico-sociale</u>				
Agent social principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	TC	+ 2	1 <sup>er</sup> juin 2023
Agent social principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	TNC (22/35°)	+ 1	1 <sup>er</sup> juin 2023
Agent social principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	TNC (17,5/35°)	+ 1	1 <sup>er</sup> juin 2023
Agent social		TC	- 2	1 <sup>er</sup> juin 2023
Agent social		TNC (22/35°)	- 1	1 <sup>er</sup> juin 2023
Agent social		TNC (17,5/35°)	- 1	1 <sup>er</sup> juin 2023

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- après en avoir délibéré,

Accusé de réception en préfecture  
017-261700116-20230622-DEL-23-093-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2023  
Date de réception préfecture : 29/06/2023

## MISE EN LIGNE LE 20-07-2023

### DÉCIDE

- de modifier comme suit le tableau des effectifs du SAAD annexé au budget primitif de l'exercice 2023 pour tenir compte des avancements de grade :

GRADES	CATÉGORIE	TEMPS DE TRAVAIL	NOMBRE DE POSTES	DATE D'EFFET
<b>AGENTS TITULAIRES</b>				
<u>Filière médico-sociale</u>				
Agent social principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	TC	+ 2	1 <sup>er</sup> juin 2023
Agent social principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	TNC (22/35°)	+ 1	1 <sup>er</sup> juin 2023
Agent social principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	TNC (17,5/35°)	+ 1	1 <sup>er</sup> juin 2023
Agent social		TC	- 2	1 <sup>er</sup> juin 2023
Agent social		TNC (22/35°)	- 1	1 <sup>er</sup> juin 2023
Agent social		TNC (17,5/35°)	- 1	1 <sup>er</sup> juin 2023

Fait à ROYAN, le 22 juin 2023

Pour le Conseil d'Administration  
Le Président du CCAS,  
Maire de Royan



Patrick MARENGO

Certifié exécutoire  
compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales, le 29/06/2023

Certifié conforme  
Centre Communal d'Action sociale de Royan,  
le 29/06/2023

Par délégation du Président,  
La Directrice du CCAS

Frédérique SALLES

Accusé de réception en préfecture  
017-261700116-20230622-DEL-23-093-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2023  
Date de réception préfecture : 29/06/2023